

109 prisonniers martyrs, assassinés au camp de concentration d'Agombio-Kazaboua entre 1987 et 1991



Les tortionnaires d'Agombio-Kazaboua en 1989.

24 ans après l'assassinat de Sylvanus OLYMPIO lors du putsch du 13 janvier 1963 au Togo, va superviser au Camp de concentration d'Agombio-Kazaboua, et pendant quatre bonnes années, l'assassinat de plus d'une centaine de prisonniers martyrs, victimes de traitements cruels, inhumains et dégradants sous la dictature d'Etienne GNASSINGBE EYADEMA.

Crée en 1987, le camp d'Agombio, à côté de la localité de Kazaboua, a été conçu au départ comme un « Centre de Réinsertion sociale » destiné à accueillir les récidivistes de droit commun pour qu'ils y apprennent un métier en vue de leur réintégration dans la vie sociale. Mais il est devenu un véritable camp de concentration qui, jusqu'en 1991, a accueilli des prisonniers d'opinion et autres victimes de l'arbitraire sous le régime RPT.

Interpellé à la Conférence nationale sur ce camp où on l'a envoyé servir dans l'équipe de direction, Kokouvi

MASSEMÉ a confirmé les horreurs qu'on y pratiquait notamment comment les prisonniers y sont enfermés dans les cellules, affamés, finissant par ressembler à des squelettes vivants couchant nus par terre jusqu'à ce que leur peau, collant au sol, se détache en lambeaux... D'autres prisonniers, envoyés cultiver les champs alentours, y sont morts après avoir été mordus par des serpents infestant les lieux.

Dans une déclaration datée du 7 août 1991, une vingtaine de rescapés estime à 109 le nombre de prisonniers décédés à Agombio soit de malnutrition, soit de sévices et tortures infligés par les militaires gardiens du centre. Ce centre a successivement été dirigé par les Colonels LAWANI, WALLA, AREGBA puis par les Capitaines ATOEME et LOTSI.

Dans un démenti diffusé en août 1991 par les médias togolais à la suite des révélations sur ce lieu de détention, les personnes



citées ci-dessus reconnaissent néanmoins avoir dirigé le camp, confirment l'évacuation de 60 détenus malades au Centre hospitalier régional de Sokodé et 18 cas de décès en détention.

Les tortionnaires patentés suivants ont été indexés comme ayant particulièrement infligés des traitements inhumains, cruels et dégradants aux détenus : le Sergent-chef Mokpè dit « *Hitler* » ou « *Idi Amin Dada* », le Sergent Kinikini, les soldats Kpitata dit « *Le Barbu* », Akpo, Yaotsé, Tchatchakpo, Yaré, Boué, Kpélou dit « *Le Noiro* ».

Ni eux, ni leurs commanditaires n'ont jamais eu à répondre de leurs crimes, restés impunis depuis, aucune procédure judiciaire n'ayant été engagée pour statuer sur leurs cas et évaluer les préjudices subis par les rescapés.

Pourtant nombre de rescapés de ce camp de concentration, devenus aveugles ou paralysés, gardent de graves séquelles et handicaps définitifs des sévices qui leur ont été infligés, et ne survivent ou se soignent que difficilement grâce aux gestes de solidarité de volontaires.

Parmi les prisonniers de ce camp, morts sous la torture ou du fait de mauvais traitements, on compte :

- **ISSIFOU Yao, battu à mort devant tous les autres détenus le 15 octobre 1988 pour avoir osé réclamer**

des médicaments et montré ses blessures à un préfet venu visiter le camp ;

- **AMEGAH Kwami, chicoté jusqu'à ce qu'il perde connaissance par le caporal ASSOUMANE, le 4 février 1989, puis assassiné par le lieutenant ATOEME qui lui a écrasé les testicules avec ses brodequins, à intervalles réguliers, jusqu'à ce mort s'ensuive ; tout cela parce soupçonné d'être l'auteur d'un article pour la revue *Jeune Afrique*, publiée à Paris, et pour lequel le préfet Abilébou OKANDAPEOU lui a fait subir un interrogatoire musclé.**
- **TIGOU TCHICHI, un jeune moba (de la région de Dapaong) d'environ 20 ans qui mort sous la chicotte après avoir subi les épreuves de la bassine d'eau, les bastonnades. C'est après avoir purgé, à la Prison civile de Sokodé, la peine à laquelle il a été condamné pour un détournement de 300 000 F CFA au détriment de la Loterie nationale que, sur les ordres d'EYADEMA qui a exigé qu'il rembourse la somme détournée, il a été expédié au camp de concentration d'Agombio-Kazaboua où l'a maintenu en détention et lui a fait subir ces tortures jusqu'à ce que mort s'ensuive.**

